



Un cadre choisi
Une ambiance
familiale
pour enfants
et adolescents

AJF - Le Temps des Vacances



SEJOURS ÉTÉ 2020



Association
AJF-Le Temps des Vacances
19 Rue du Puy Chazel
63460 JOZERAND

Mme S. CARCASSA
Té l: 06.89.37.04.55

ajf-letempsdesvacances@orange.fr
www.ajf-letempsdesvacances.fr

**13 / 31
JUILLET**

**3 / 17
AOÛT**

PROJET EDUCATIF du Temps des Vacances (extraits)

Présentation Globale

Notre centre de vacances accueille 130 enfants et adolescents environ par séjour, de 6 à 18 ans, de toutes origines ethniques et religieuses. Le Projet Educatif prend en compte cette particularité, en scindant la collectivité en groupes d'âge : les moyens, les grands, les préadolescents, les adolescents.

Chaque groupe bénéficie d'un projet pédagogique particulier s'adaptant aux spécificités des besoins et des buts fixés, tout en gardant un certain nombre d'activités communes pour maintenir un lien entre les âges et un réel « esprit de famille » très apprécié par tous les enfants. Le projet éducatif demeure la base sur laquelle s'articulent les différents modes de fonctionnement des acteurs de la vie sociale du centre de vacances.

Conditions de l'Action

Ces acteurs évoluent dans un cadre choisi (propriété de 8 hectares, en pleine nature), et quelle que soit la définition de leurs tâches (personnel de service, animateurs, directeurs) participent à la réussite du projet. De plus, les créateurs du projet insistent sur la présence d'un personnel représentatif de tous les âges de la vie : jeunes, couples, personnes âgées valides, apportant leur concours au sein de la structure. Du fait de cette cohabitation, se retrouvent sur le centre toutes les tranches d'âges, enfants et adultes, et la configuration de ce lieu de vie permet à chacun de s'y sentir « en famille ». Il n'en demeure pas moins que le grand nombre de bâtiments et leur indépendance permettent également de respecter la liberté de chacun.

Objectifs généraux

- ❑ Le Respect de la personne humaine :
 - ✓ Enfants : respect de l'enfant dans toutes les dimensions de sa personne ;
 - ✓ Adultes : accompagnement de l'animateur dans sa formation ; valorisation du travail du personnel de service ; promotion et formation des cadres.
- ❑ La prise en compte de chaque participant en tant que personne avec ses droits et ses devoirs.
- ❑ L'épanouissement de chaque participant dans toutes les dimensions de sa personne : physique, morale et spirituelle.
- ❑ Le développement de la vie sociale dans la collectivité par la responsabilisation et par l'ouverture sur les structures extérieures.
- ❑ Le développement des capacités d'intégration par un mode de vie basé sur le respect de l'autre et du cadre de vie.
- ❑ Le développement de la vie affective par les différents contacts avec les groupes d'âges et avec la nature (anniversaires...).
- ❑ L'éducation à l'hygiène et aux soins corporels.
- ❑ L'éducation alimentaire : soin et qualité apportés à la confection, à la distribution et à la prise des repas, repas variés, repas spéciaux des pays du monde entier et des provinces de France, journées à thème...
- ❑ L'éducation au sommeil.
- ❑ L'éducation à une hygiène de vie :
 - ✓ Dans un cadre où les toxiques (alcool, tabac, drogues...) n'existent pas ;
 - ✓ L'équilibre entre les moments actifs et calmes, entre le physique et le spirituel ;
 - ✓ Une courbe d'activités respectant au mieux les rythmes circadiens.
- ❑ L'éducation à la créativité.
- ❑ La sensibilisation spirituelle adaptée à chaque tranche d'âge, avec le partage quotidien de la Bible, référence culturelle (dans le cadre de la Famille Protestante), et une vie pratique en harmonie avec les valeurs citoyennes.

La dynamique impulsée par ses acteurs entraîne l'Association à se mobiliser davantage pour la Jeunesse, et l'équipe locale tend à se renforcer particulièrement par les jeunes qui peu à peu prennent leur place active en son sein (enfants qui nous suivent au fil des ans et deviennent ensuite animateurs et/ou membres du personnel de service et /ou cadres).

SÉJOURS

Ils ont lieu à Jozerand, près de Combronde (63).

Le climat peut être très chaud en été, mais aussi froid et changeant, les matinées et les soirées étant parfois plus fraîches et pluvieuses.

Le centre de vacances est situé sur une grande et belle propriété, très boisée, un peu sur la hauteur, avec une superbe vue sur le Puy de Dôme, et au calme.

Les enfants sont logés pour la plupart dans des bâtiments et les garçons les plus âgés dans des tentes villas.

ACTIVITÉS

Elles seront proposées à vos enfants, selon leur âge, sur le centre

et dans la région : équitation, balades, randonnées, escalade, parcours aventure, piscine, visites animées dans un château, VTT, grands jeux, soirées organisées et animées...

Cette liste n'est pas exhaustive et les activités peuvent changer d'une année sur l'autre.



Le Temps des Vacances Colonies et Camps d'Adolescents 2020

SEJOUR JUILLET

Du Lundi 13/07 au Vendredi 31/07

Organisatrice : Mme CARCASSA Sandrine
Directrice Colonie : Mme CARCASSA Sandrine
Directrice Adjointe : Mme HADJI-HARONIAN Laurence

Toutes Activités incluses pour 19 jours

Tarifs du Séjour	
- de 12 ans	12 ans et +
684 €	779 €

Si inscription avant le 1 ^{er} Mai*	
- de 12 ans	12 ans et +
627 €	722 €

*Remise accordée si le dossier d'inscription et le règlement sont complets, et nous parviennent avant le 1^{er} Mai 2020.



Contact:

Sandrine
CARCASSA
06.89.37.04.55
04.73.33.02.73



SEJOUR AOUT

Du Lundi 03/08 au Lundi 17/08

Organisatrice : Mme CARCASSA Sandrine
Directrice Colonie : Mme CARCASSA Sandrine
Directeur Camp d'ados : M. CARAYOL Frédéric

Toutes Activités incluses pour 15 jours

Tarifs du Séjour	
- de 12 ans	12 ans et +
540 €	615 €

Si inscription avant le 1 ^{er} Mai*	
- de 12 ans	12 ans et +
495 €	570 €

*Remise accordée si le dossier d'inscription et le règlement sont complets, et nous parviennent avant le 1^{er} Mai 2020.

Remise particulière aux fratries de 3 enfants et plus

3 enfants : 30% de remise sur la pension du plus jeune.

4 enfants : 40% de remise sur la pension du plus jeune.

5 enfants : 50% de remise sur la pension du plus jeune.

(Nous ne prenons pas les enfants de moins de 6 ans)

Dans l'intérêt des enfants, lors de la formation des équipes et en fonction des inscriptions, nous nous réservons le droit de placer ceux en limite d'âge (11/12 ans), soit chez les grands (9-11 ans), soit chez les préados (12-14 ans).

Les pensions seront donc réajustées en fonction du choix effectué. Nous vous préviendrons dès que possible.

✚ ⇒ **Un chèque de 20 €** (correspondant à l'adhésion et aux frais administratifs) par famille

⇒ **Un chèque de caution de 80 € pour avance sur frais médicaux par enfant**
ou l'attestation de la CMU pour la gratuité des soins.

Ce chèque de caution vous sera rendu en fin de séjour si vous avez remboursé les frais médicaux éventuels.

Inscriptions

Renvoyer un dossier complet.
Bien lire attentivement toutes les informations
données dans ce dossier.
↳ cf. paragraphe "Constitution du dossier"

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et nous ne garderons pas la place, ce qui risque de diminuer vos chances d'inscription.

Nous ne ferons aucune
réservation par téléphone.

Annulation

➔ **20 €** seront retenus d'office, pour les frais d'ouverture de dossier, quel que soit le motif du désistement et quel que soit le jour où interviendra ce désistement.

De plus, si vous annulez le séjour de votre enfant, sauf pour raison médicale (dans ce cas, fournir un certificat médical précis) :

- ✗ Plus de 45 jours avant la date de départ, il sera retenu 100 €
- ✗ Moins de 45 jours, il sera retenu 25% du montant de la pension.
- ✗ Moins de 15 jours, il sera retenu 50% du montant de la pension.
- ✗ Dans le cas de non présentation, aucun remboursement ne sera effectué.
- ✗ Départ en cours de séjour : aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale.



Modes de Règlement

Soit



Chèques



Chèques Vacances
ANCV



Virement



La pension doit être soldée à l'inscription en un ou plusieurs chèques.

• Tous les chèques seront libellés à l'ordre de :
Association A.J.F. - Le Temps des Vacances.

• Si vous choisissez le fractionnement :

→ Dater **TOUS** les chèques du jour où ils sont émis (interdiction légale d'antidater)

→ Noter **AU VERSO, AU CRAYON**, la date à laquelle nous devons les débiter. (*Jour/ semaine précisés*).

Le premier chèque est automatiquement encaissé à l'inscription, les autres en suivant et prenant fin au plus tard en décembre 2020.

✓ pour la pension « - de 12 ans », faire par exemple :

→ **Juillet** 1 chèque de 144 € et 4 chèques de 135 €
(Avec remise) 1 chèque de 127 € et 4 chèques de 125 €

→ **Août** 1 chèque de 140 € et 4 chèques de 100 €
(Avec remise) 1 chèque de 95 € et 4 chèques de 100 €

✓ Pour la pension « 12 ans et + », faire par exemple :

→ **Juillet** 1 chèque de 159 € et 4 chèques de 155 €
(Avec remise) 1 chèque de 142 € et 4 chèques de 145 €

→ **Août** 1 chèque de 135 € et 4 chèques de 120 €
(Avec remise) 1 chèque de 130 € et 4 chèques de 110 €

Si besoin de fractionner en plus de 5 chèques, nous contacter.

• Virement bancaire : Si vous optez pour le virement bancaire, nous vous invitons à nous contacter.

Aides Financières

Bénéficiaires de la CAF



Attention !

*Nous vous rappelons que certaines CAF ne remboursent pas l'aide accordée si la colonie n'a pas lieu dans votre département ou pour d'autres diverses raisons.
Renseignez-vous bien afin d'éviter les mauvaises surprises.*

1/ Signaler dans la fiche d'inscription que vous avez le droit à la CAF afin que nous fassions le nécessaire de notre côté.

2/ Régler ENTIEREMENT la pension.

Vous pouvez :

- effectuer un chèque du montant de l'aide que nous n'encaisserons pas et vous retournerons à la réception des aides de la CAF.
- régler la totalité du séjour, nous vous rembourserons par la suite, une fois les aides obtenues.

3/ Faire parvenir dès réception de votre caisse, le document précisant le montant de l'aide.



Autres Aides

Que vous bénéficiez ou non des aides de la CAF, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de :

- Votre Comité d'entreprise
- Votre mairie
- ASE : par le biais d'une assistante sociale
- Conseil Départemental
- Rectorat (*pour ceux dépendant de l'Education Nationale*)
- Jeunesse au Plein Air

Vous pouvez obtenir des bourses ou des aides pour le trousseau, le voyage et même la pension (aides qui peuvent être cumulées).

Toutes aides dépassant le montant de la pension restent acquises à l'Association.

Transports

Le coût du voyage est à la charge des parents. Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Prenez en connaissance et remplissez le document voyage joint qui nous permet d'organiser les transports au plus tôt.

Selon votre choix, des précisions vous seront données dans les courriers suivants.

Transport par vos soins ou par un tiers

Vous pouvez acheminer vous-mêmes (ou une personne de votre entourage) votre enfant jusqu'au centre de vacances. Vous devez prévoir un horaire d'arrivée et de départ compris entre 10h et 16h. Ce sera ainsi l'occasion de nous rencontrer et de visiter le site.



➔ Remplir la rubrique voyage individuel

Train individuel

Vous pouvez choisir aussi le mode train individuel si votre enfant peut voyager seul. Choisir la gare de **Riom-Châtel Guyon** comme arrivée/départ et un horaire d'arrivée compris entre 10h et 16h.



- ➔ Remplir la rubrique « train individuel »
- ➔ Nous communiquer les informations au plus tôt

Avion individuel

Vous pouvez choisir le mode avion. Nous pourrions récupérer votre enfant à l'**Aéroport de Clermont-Ferrand**. Veillez à ce que l'horaire d'arrivée et de départ soit compris entre 10h et 16h.



- ➔ Remplir la rubrique « avion individuel »
- ➔ Nous communiquer les informations au plus tôt

Transports collectifs en train au départ de Marseille et de Paris

Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'organisation des voyages en collectif, nous vous informons qu'ils seront mis en place pour les enfants inscrits **avant le 1^{er} Mai**, et à condition que l'effectif des enfants soit d'un minimum de 10. Après cette date et/ou en cas d'effectif inférieur à 10, les familles devront s'organiser elles-mêmes en contactant la SNCF, ou choisissant un autre mode de transport.



Suite à certains problèmes, nous n'achèterons les billets qu'au reçu du document voyage rempli et signé.

- ➔ Remplir la rubrique « collectifs en train » en cochant Marseille ou Paris

Les prix et les horaires vous seront communiqués dès que possible.

A titre indicatif :

L'an dernier, le prix du voyage aller-retour :

- Marseille/Jozerand était compris entre 73 et 109 €.
- Paris/Jozerand entre 45 et 61 €.

Les prix varient en fonction de :

- l'âge de l'enfant,
- le moment d'achat du billet.

Constitution du Dossier

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré,
Il ne sera validé qu'au reçu de tous les documents demandés.

- ① → Remplissez très soigneusement "la fiche d'inscription" **recto et verso**. Ecrire lisiblement, tout remplir, ne **pas oublier toutes les signatures, cases à cocher...**
 - Joignez une photo VRAIMENT récente.
 - N'oubliez pas les différents numéros de téléphone, mail...

- ② → Joignez **le règlement de la pension** pour l'inscription de l'enfant.
 - Faire à part :
 - Un **chèque de 20 €** par famille,
 - + - Un **chèque de 80 €** par enfant (pour avance des frais médicaux).

- ③ → Remplissez la feuille «**Choix et Autorisation du mode de voyage** »

Une version numérique de la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet.
Si vous le souhaitez, vous pouvez la remplir directement sur l'ordinateur, l'imprimer, la signer, puis la joindre aux documents qui doivent nous être envoyés.

Tous les courriers complets doivent être adressés à :



Association AJF- Le Temps des Vacances
Séjour Juillet **ou** Séjour Août
19 Rue du Puy Chazel
63460 JOZERAND

Dès réception de ce courrier, nous vous enverrons un mail de confirmation d'inscription ou d'indication de pièces manquantes. Courant le mois d'avril, vous recevrez un courrier contenant diverses informations complémentaires telles que le fonctionnement du Centre de Vacances, ainsi que le trousseau à prévoir.

Fiche d'Inscription 2020 :

Juillet

Août

NOM de l'enfant : _____
Prénom : _____ Sexe : _____
Date de Naissance : _____ Lieu : _____

PHOTO.

RECENTE

Responsable Légal de l'Enfant

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Autre responsable

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Situation de Famille

- Enfant vivant avec ses deux parents
- Parents séparés sans procédure juridique
- Parents divorcés
- Mère célibataire
- Enfant confié à l'ASE
- Parent Veuf

Nombre d'enfants dans le foyer = _____
(y compris celui que vous inscrivez)

Téléphones supplémentaires

- Vacances :
Dates _____ Tél _____

- Voisin :
Nom _____ Tél _____

- Famille :
Nom _____ Tél _____

Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter :

Assurance

Nom : _____

N° de Police : _____

Troubles particuliers de l'enfant

- Handicap mental
- Handicap moteur
- Allergie (*alimentaire ou autre*)
- Pathologie chronique

Si oui précisez : _____

Note : Ces renseignements sont strictement confidentiels. Ils ne sont en aucune façon une ingérence dans votre vie privée, mais ils nous sont impérativement nécessaires, eu égard à Jeunesse et Sports.

Aides Susceptibles de vous être accordées

Organismes	Oui	Non	Adresse / Raison sociale	Téléphone
CAF				
Mairie				
CE				
Autre				

Autorisations Parentales Paraphées par le Responsable Légal de l'Enfant

Je soussigné(e), (responsable légal) : _____

1	Certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement et des objectifs de la colonie.
2	Autorise tout médecin, en accord avec la Direction de la colonie à faire pratiquer toute intervention chirurgicale, en cas d'urgence et hospitalisation, à subir tout traitement reconnu nécessaire. En cas d'hospitalisation, j'autorise toute personne désignée par la Direction à prendre en charge mon enfant à la sortie de l'hôpital.
3	Accepte le fait que durant le séjour, l'enfant étant sous la responsabilité du directeur, les parents ou tuteurs ne peuvent pas le sortir du centre de vacances lors d'une éventuelle visite.
4	Dans le cas de parents séparés ou divorcés légalement, m'engage à communiquer toutes les informations concernant ce séjour à l'autre parent.
5	Autorise mon enfant à être véhiculé depuis le centre de vacances, jusqu'aux différents lieux de promenades, pique-nique ou camping, chaque fois que cela sera nécessaire, par les soins de la Direction ou de toute personne accréditée par elle.
6	Autorise mon enfant à participer aux différentes activités " Sports Nautiques " et baignade.
7	Demande à ce que mon enfant participe à l'activité de découverte Biblique.

- Autorise** mon enfant à être pris en photo au cours du séjour, à figurer dans le fichier de la colonie
- N'autorise pas** permettant de faire une rétrospective, à figurer dans les albums photos et sur le site Web ou tout autre support édité par l'Association.

Ecrire : " Lu et Approuvé "

Signature du Responsable :

Fait à _____, le _____

Pour servir et valoir ce que de droit.

Demandes d'attestations : Prière de ne remplir cette rubrique que si vous avez réellement besoin des attestations.

- Une attestation de séjour (qui me sera envoyée une fois le séjour effectué)
- Une attestation de paiement (qui me sera envoyée une fois le séjour complètement réglé)
- Autre (préciser) : _____

Comment avez-vous connu le temps des vacances ?

- Site internet Catalogue UniVaC Catalogue Pentecôte
- Autre (préciser) : _____

Choix et Autorisation du Mode de Voyage 2020

Séjour Juillet

Séjour Août

Nom et Prénoms des enfants concernés :

-
-
-
-

Transport par vos soins ou par un tiers



Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

➔ **Aller** : heure prévue d'arrivée sur le centre = _____

➔ **Aller** : **Retour** : heure prévue de mon départ du centre = _____

Me charge d'acheminer mon (mes) enfant(s) jusqu'au centre de vacances.

Me charge de venir chercher mon (mes) enfant(s) sur le centre de vacances.

Ne peux pas les accompagner moi-même et donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :

Ne peux pas venir le chercher moi-même et donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Téléphone :

Téléphone :

Dans ce cas, je décharge la Direction de l'ACM de toute responsabilité concernant le voyage.

Train individuel



Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

- Choisis le train comme mode de Transport (Gare Riom-Chatel-Guyon),
- autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer,
- avertis la Direction des conditions de voyage (lieu et horaires) au plus tôt.

Avion individuel



Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

- Choisis l'avion comme mode de Transport (Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne),
- autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer,
- avertis la Direction des conditions de voyage (lieu et horaires) au plus tôt.

Transports collectifs en train au départ de : Marseille Paris



Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

- Ai choisi que mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) prend (prennent) le collectif coché ci-dessus (aller/retour),
- autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer,
- autorise également les accompagnateurs responsables (désignés par la Direction) à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale en cas de nécessité dûment constatée par un médecin.

Ecrire : « Lu et Approuvé »

Fait à _____, le _____

Signature du responsable :